

# Lycée Sophie Berthelot

## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

FOURNITURE DE VIANDES FRAICHES ET CUITES  
(Viandes bovines, ovines, porcines, avicoles, cunicoles et charcuteries)  
NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE RESTAURATION DES  
LYCEES ET COLLEGES ADHERENTS DU GROUPEMENT DE COMMANDE VIANDES  
du Lycée SOPHIE BERTHELOT de CALAIS

Lot N° : LOT 8

**VIANDES FRAICHES DE VOLAILLE LABEL ROUGE (OU EQUIVALENT), ENTIERES  
ET PIECES**

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTIFIE LE

30.05.2024

Lycée Sophie Berthelot

224 boulevard Gambetta  
BP 209  
62 104 CALAIS CEDEX

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots .....	3
2 - Identification de l'acheteur.....	3
3 - Identification du co-contractant .....	3
4 - Dispositions générales .....	5
4.1 - Objet .....	5
4.2 - Mode de passation .....	6
4.3 - Forme de contrat .....	6
5 - Prix.....	6
6 - Durée de l'accord-cadre .....	7
7 – Paiement.....	7
8 – Avance .....	8
9 – Nomenclature(s).....	8
10 - Signature .....	9



## 1 - Préambule : Liste des lots

1	Viandes fraîches de bœuf en muscle et pièces
2 A	Viandes fraîches de veau en muscle, pièces
2 B	Viandes fraîches d'agneau en muscle, pièces
3	Viandes fraîches de porc, en muscle et pièces
4	Viandes fraîches de porc nourri à la graine de lin, en muscle et pièces
5	Viandes fraîches hachées crues de bœuf
6	Saucisses et hachis crus de bœuf et porc
7	Viandes fraîches de volaille et lapin, entières, pièces et saucisses
8	Viandes fraîches de volaille Label rouge (ou équivalent), entières et pièces
9	Charcuterie et viandes cuites

## 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Lycée Sophie Berthelot de Calais

Agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes Lycée Sophie Berthelot dont les membres, prenant part à cette consultation, figurent en annexe 2 du présent acte d'engagement.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur MENET Stéphane, Proviseur du Lycée Sophie Berthelot de Calais.

Ordonnateur : Il est indiqué à l'annexe 2 du présent document pour chaque EPLE.

## 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;



Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Monsieur Bruno MOUSSET
Agissant en qualité de	PRESIDENT SAS LIONOR

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale .....

Adresse .....

Adresse électronique\* .....

**\*A renseigner impérativement pour assurer tous les échanges liés au présent marché**

Numéro de téléphone ..... Télécopie .....

Numéro de SIRET ..... Code APE .....

Numéro de TVA intracommunautaire .....

engage la société **LIONOR**..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale **SAS LIONOR**.

Adresse : **5 ROUTE DE ST VENANT  
59189 STEENBECQUE**

Adresse électronique\* : [uta.tzieply@ldc.fr](mailto:uta.tzieply@ldc.fr) / [rhf@lionor.fr](mailto:rhf@lionor.fr)

**\*A renseigner impérativement pour assurer tous les échanges liés au présent marché**

Numéro de téléphone : **03.28.43.44.14** Télécopie **03.28.43.68.15**

Numéro de SIRET : **305 507 303 000 17** Code : **APE 1012 Z**

Numéro de TVA intracommunautaire : **FR 58 305 507 303**

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale .....

Adresse .....

Adresse électronique\* .....

**\*A renseigner impérativement pour assurer tous les échanges liés au présent marché**

Numéro de téléphone ..... Télécopie .....

Numéro de SIRET ..... Code APE .....  
Numéro de TVA intracommunautaire .....

S'engage, au nom des membres du groupement <sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

## 4 - Dispositions générales

### 4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne l'approvisionnement en **viandes fraîches et cuites** (viandes bovines, ovines, porcines, avicoles, cunicoles et charcuteries) pour les adhérents au groupement de commandes du Lycée Sophie Berthelot de Calais.

#### Le coordonnateur du groupement de commandes :

Le coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur est Monsieur MENET Stéphane, le Proviseur du Lycée Sophie Berthelot de Calais.

Il est chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le code de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du titulaire du présent accord-cadre.

À ce titre, le coordonnateur a en charge :

1. De préparer et lancer les consultations nécessaires à la réalisation de l'opération, notamment en vue de désigner les opérateurs économiques ;
2. D'attribuer, signer et notifier les accords-cadres correspondants ;
3. D'engager toute action en justice et défendre les parties dans le cadre de tout litige lié à la passation du marché ;
4. De prendre toutes mesures nécessaires à l'exercice de sa mission, y compris la résiliation des accords-cadres ;
5. De prendre les avenants nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre.

Il est informé par l'adhérent de l'inexécution des prestations prévues à l'accord cadre.

#### Le service bénéficiaire - membre du groupement de commandes dénommé aussi l'adhérent ou l'acheteur :

Conformément aux articles L2113-1 et L2113-6 à 2113-9 du code de la commande publique, le coordonnateur du groupement de commandes signe et notifie l'accord-cadre. Cette notification entraîne, pour le titulaire, la conclusion d'un accord-cadre avec chaque membre du groupement de commandes ayant exprimé un besoin au moment de la consultation. Chaque membre du groupement de commandes exécute l'accord-cadre pour son propre compte et s'assure, pour ce qui le concerne, de la bonne exécution de cet accord-cadre.

Dans ce cadre, chaque membre du groupement de commandes, **pour les engagements qui le concernent** :

- Recevra directement les factures et en effectuera le paiement dans les conditions inscrites à l'article 7.2 du présent CCAP ;
- Pourra accéder à l'ensemble des prestations techniques et commerciales proposées par le titulaire retenu et notamment aux outils de rapports d'activité prévus à l'accord cadre.



### Le titulaire de l'accord-cadre :

Il exécute l'ensemble des prestations conformément aux dispositions du présent CCAP et des autres pièces constituant l'ensemble contractuel, défini à l'article 2 du présent CCAP.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 10 lots.

### **4.2 - Mode de passation**

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

### **4.3 - Forme de contrat**

L'accord-cadre conclu sans minimum et avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

## **5 - Prix**

- **Prix au BPU** - Pour l'ensemble des lots : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires.
- **Offres Promotionnelles**

Prix rémunérés sur la base d'offres promotionnelles dans les conditions décrites à l'article 4.1 du CCAP

L'engagement propre à chaque adhérent au groupement de commandes est indiqué à l'annexe N°3 de l'acte d'engagement.

Le montant total des prestations pour le groupement de commandes, pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) en euros HT comme suit :

Lot		Nombre de périodes	Durée	Minimum	Maximum par période d'un an
1	Viandes fraîches de bœuf en muscle et pièces	3	1 an	Sans	572 048,00 €
2 A	Viandes fraîches de veau en muscle, pièces				251 607,20 €
2 B	Viandes fraîches d'agneau en muscle, pièces				112 519,60 €
3	Viandes fraîches de porc, en muscle et pièces				385 790,00 €
4	Viandes fraîches de porc nourri à la graine de lin, en muscle et pièces				88 350,00 €
5	Viandes fraîches hachées crues de bœuf				283 845,50 €
6	Saucisses et hachis crus de bœuf et porc				376 660,40 €
7	Viandes fraîches de volaille et lapin, entières, pièces et saucisses				763 079,00 €
8	Viandes fraîches de volaille Label rouge (ou équivalent), entières et pièces				70 646,80 €
9	Charcuterie et viandes cuites	449 948,26 €			

### **Exception à l'engagement d'un adhérent :**

En cas de fermeture définitive ou temporaire de l'activité de restauration de l'adhérent (hors vacances scolaires), l'adhérent concerné se verra dégagé de ses obligations de commandes pour motif d'intérêt général

soit pour la totalité en cas de fermeture définitive, soit partiellement, au prorata des mois de fermeture, en cas de fermeture temporaire. Dans les deux cas, sauf cas de force majeure, l'adhérent devra en informer le titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai minimum de 15 jours avant la cessation de commandes. Le titulaire ne percevra aucune indemnisation.

Pour des besoins occasionnels de faible montant, dans le cadre d'opérations de valorisation de produits alimentaires spécifiques, le pouvoir adjudicateur peut s'adresser à un prestataire autre que le titulaire du marché, pour autant que le montant cumulé de tels achats ne dépasse pas 1% du montant total des commandes effectuées sur le marché, ni la somme de 10 000 euros HT sur la durée du marché.

## 6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

## 7 – Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SAS LIONOR
Prestations concernées	LOT 7
Domiciliation	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE
Code banque	16706
Code guichet	05092
N° de compte	50475138025
Clé RIB	34
IBAN	FR76 1670 6050 9250 4751 3802 534
BIC	AGRIFRPP867

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	



IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur <sup>1</sup> :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

**Exemplaire Unique :**

La ou les entreprises ci-dessus désignées :

- demandent l'Exemplaire Unique à la notification du marché
- ne demandent pas l'Exemplaire Unique à la notification du marché

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce à la délivrance de l'Exemplaire Unique à la notification du marché.

## 8 – Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON
- OUI

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

## 9 – Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
15100000-9	Produits de l'élevage, viande et produits à base de viande.



Lots	Objet principal	Libellé objet principal	Objet suppl.	Objet suppl.
1	15111100-0	Viande de bœuf.		
2A	15111200-1	Viande de veau.		
2B	15115100-8	Viande d'agneau		
3	15113000-3	Viande de porc.		
4	15113000-3	Viande de porc.		
5	15131620-7	Viande de bœuf hachée		
6	15131130-5	Saucisses.	15131110-9 Chair à saucisse	
7	15119000-5	Viandes diverses.	15112100-7 Volaille fraîche	15119100-6 Viande de lapin
8	15112100-7	Volaille fraîche.		
9	15119000-5	Viandes diverses	15131120-2 Charcuterie	

## 10 - Signature

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

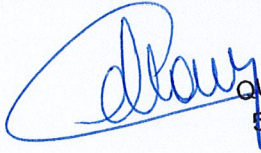
J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Steenbecque  
Le 04/06/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement <sup>1</sup>

  
LIONOR s.a.  
QUARTIER DE LA GARE  
59189 STEENBECQUE  
03.28.43.60.55  
R.C. Hazebrouck 305.507.303 B



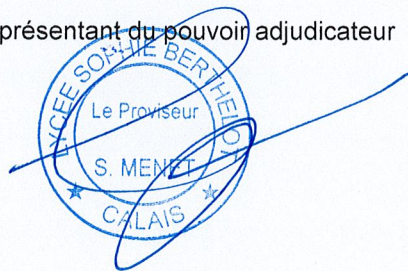
**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	1	Viandes fraîches de bœuf en muscle et pièces
<input type="checkbox"/>	2A	Viandes fraîches de veau en muscle, pièces
<input type="checkbox"/>	2B	Viandes fraîches d'agneau en muscle, pièces
<input type="checkbox"/>	3	Viandes fraîches de porc, en muscle et pièces
<input type="checkbox"/>	4	Viandes fraîches de porc nourri à la graine de lin, en muscle et pièces
<input type="checkbox"/>	5	Viandes fraîches hachées crues de bœuf
<input type="checkbox"/>	6	Saucisses et hachis crus de bœuf et porc
<input type="checkbox"/>	7	Viandes fraîches de volaille et lapin, entières, pièces et saucisses
<input checked="" type="checkbox"/>	8	Viandes fraîches de volaille Label rouge (ou équivalent), entières et pièces
<input type="checkbox"/>	9	Charcuterie et viandes cuites

La présente offre est acceptée

A Calais  
Le 7.06.2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur





**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....  
Le .....

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			